

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 50
Nb. de représentés : 3
Nb. d'absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 2/15 :

Caisse des Ecoles - Désignation de représentant(s) au Comité d'Administration

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, BOYER EPOUSE DIJOUX Moze, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. FONTAINE Emilie (par Monsieur NARIA Olivier), AHO NIENNE Sandrine (par Monsieur LORION David), SARPEDON Jean François (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 20 avril 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 09 avril 2026.



David LORION
Maire

Vérifié de dépôt en préfecture
97-20260415-2026-2-15-DE
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de dépôt en préfecture : 17/04/2026

Affaire n°2/15 : Caisse des Ecoles - Désignation de représentant(s) au Comité d'Administration.

Direction de la Vie Educative et de l'Administration

Le Maire informe l'Assemblée que la Caisse des Ecoles a été instituée dans la Commune de Saint-Pierre afin d'encourager et de faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves, par la fourniture de livres, d'effets et de matériels scolaires pédagogiques, artistiques et autres.

La Caisse des Ecoles est administrée par un Comité d'Administration composé :

- Du Maire, Président de droit
- Des Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions comportant des écoles primaires, élémentaires ou maternelles de Saint-Pierre
- D'un membre désigné par le Préfet ou son suppléant,
- De cinq conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal,
- De six membres élus parmi les membres adhérents (3 parents, 3 enseignants), au scrutin uninominal à un seul tour, quel que soit le nombre de votants, en Assemblée Générale.

Vu les articles L 212-10, L 212-11, et L 212-12 de Code de l'éducation

Vu l'article R 212-26 du Code de l'éducation, relatif à la composition du Comité d'Administration de la Caisse des Ecoles.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• **DE DESIGNER cinq (5) représentants de la Commune au Comité d'administration de la Caisse des Ecoles :**

- **Mme LAKERMANCE Michèle**
- **M. FIROAGUER Patrick**
- **M. DAMOUR Kichena**
- **Mme ABLANCOURT Nathalie**
- **Mme LABENNE Jennifer**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

d



David LORION